

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Juin 1896

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 27 mai 1896, M. François-Marius-Vincent Revertegat, facteur de 1<sup>re</sup> classe à la gare de Monaco, est autorisé à accepter et à porter la médaille coloniale de l'Algérie qui lui a été décernée par S. Exc. M. le Ministre de la guerre de la République Française.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire est arrivé à Moscou le 23 mai, dans un des trains spéciaux envoyés par S. M. l'Empereur Nicolas, jusqu'à Varsovie, au devant des Princes étrangers.

Le Prince a été reçu solennellement à la gare par tous les Grands-Ducs y compris le Grand-Duc Gouverneur de Moscou, et par un bataillon de la garde Préobrajenski, avec la musique et le drapeau. Son Altesse Sérénissime a passé ensuite devant le front des troupes.

Le Prince Héréditaire a reçu dès son arrivée la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Alexandre, et Son Altesse Sérénissime a remis à S. M. l'Empereur la Grand-Croix de Saint-Charles avec une lettre autographe du Prince Albert.

S. A. le Prince Karl d'Urach-Wurtemberg, après avoir fait, au Palais de Monaco, un séjour de six semaines, est reparti pour Stuttgart le 23 mai dernier.

Depuis que le yacht *Princesse-Alice* est à Monaco, le Prince, poursuivant ses études scientifiques, a fait plusieurs excursions en mer. La dernière surtout a été rendue intéressante par la capture de trois cétacés moyens que le yacht a ramenés mercredi après-midi, et qui ont fait, pendant la soirée et la journée du lendemain, l'objet de la curiosité de la population.

Les cétacés, classés d'abord dans les poissons, ont été rangés, par Bernard de Jussieu, célèbre botaniste, parmi les mammifères. Les mammifères aquatiques qui constituent la famille ou l'ordre des vrais cétacés sont les dauphins, les marsouins, les cachalots, les baleines, etc. Ils ont de véritables mamelles qui sécrètent du lait et n'ont ordinairement qu'un seul petit. On désigne, en général, ces animaux sous le nom de *souffleurs*, parce qu'en se débarrassant de l'eau avalée, ils la chassent violemment par des ouvertures étroites placées au-dessus de la tête et produisent ainsi un jet d'eau vaporisée qui les fait reconnaître de loin.

Les cétacés capturés par le Prince appartiennent l'un, le plus petit, à la famille des *grampus griseus*, la peau est grise marbrée de blanc, les deux autres sont des orques (*orca gladiator*). L'orque est une variété de dauphin (on l'appelle aussi épaulard). Cruelle, très vorace, armée de dents nombreuses et crochues, l'orque est le fléau des mers. Sa lon-

gueur varie entre 5 et 8 mètres ; la peau est brillante, noire en dessus, variée de zones blanches en dessous et de côté. Elle était, dans l'antiquité, considérée comme un monstre fabuleux.

Le yacht avait rencontré un groupe de trois de ces animaux, au large d'Antibes, à vingt milles environ, mardi dernier, et la baleinière leur avaient aussitôt donné une chasse qui se termina rapidement.

Un petit fut d'abord harponné ; ensuite l'un des deux gros qui venaient frôler la baleinière comme pour la culbuter fut tué d'un coup de lance ; le troisième, poursuivi par le Prince, quitta le lieu de cette lutte où, pendant un moment, quatre embarcations et dix-sept hommes se sont trouvés engagés.

Ces animaux ont été remorqués par la *Princesse-Alice* dans le port de Monaco, et échoués, grâce au concours d'une cinquantaine de personnes, sur la plage des Thermes Valentia. Le poids du plus fort de ces orques a été approximativement indiqué par un dynamomètre du bord : il est entre trois et quatre mille kilogrammes ; sa longueur est de 5 mètres 90

On a aussitôt procédé à l'examen scientifique des organes de ces animaux et à la préparation de leur squelette. Il sera, en outre, obtenu de leur graisse, environ une tonne d'huile.

La baleinière de la *Princesse-Alice* avait fait, la veille, une prise bien plus importante encore, qu'il fallut abandonner : une baleine de vingt mètres environ avait été harponnée, mais avec des moyens insuffisants qui n'avaient pas permis de lutter avec sa prodigieuse force ; les quatre cents mètres de filin que contenait la baleinière avaient été filés en moins de trois minutes, et il avait fallu se hâter de couper avant que le bout arrivât.

L'animal piqué dans une région peu sensible, n'aurait sans doute pu être arrêté d'aucune façon dans sa fuite. Néanmoins des précautions ont été prises pour que le Prince soit informé du lieu où on le retrouverait.

Nous avons dit que les anciens considéraient l'orque comme une bête fabuleuse. Les orques pêchées par le yacht princier, ne ressemblent nullement à celles que les peintres nous représentent dans les scènes rendues célèbres d'*Andromède* et *Persée* ou de *Roland furieux*.

Ingres, dans son tableau fameux : *Angélique délivrée par Roger*, a peint une orque bien différente de ce que nous avons vu jeudi aux Thermes Valentia. L'Arioste, d'ailleurs, nous la montre recouverte « d'écaillés impénétrables » (!) Il n'est pas douteux, que c'était, dans son imagination, un animal aussi chimérique que l'hippogriffe sur lequel le vaillant Roger, revêtu de son armure d'or, se lance au secours de la belle Angélique. Ajoutons que le tableau de M. Ingres, acquis jadis pour le Musée du Luxembourg, est surtout une délicieuse étude de femme nue qui, par sa perfection, défie toute critique.

Mardi dernier, 26 mai, au pensionnat des Dames de Saint-Maur avait lieu le tirage de la loterie

que ces dames organisent tous les deux ans au profit des enfants pauvres fréquentant les écoles.

S. A. S. la Princesse Alice n'ayant pu présider en personne cette fête de bienfaisance avait bien voulu s'y faire représenter par sa fille, Mademoiselle de Richelieu, accompagnée de M<sup>me</sup> Etienne Gastaldi, dame du Palais.

Comme toutes les autres années, l'assistance était nombreuse et choisie. C'est un témoignage de sympathie que notre population est toujours heureuse de donner à l'œuvre elle-même en même temps qu'au pensionnat. Les lots étaient fort jolis et pour un très grand nombre, ils avaient été confectionnés dans l'établissement même. C'est là un moyen sûr d'augmenter la part qui revient aux pauvres dans une loterie.

Rien à dire du tirage et de la distribution des lots, sinon qu'ils ont eu le mérite assez rare de se faire rapidement et sans imbroglio d'aucune sorte. Ce mérite revient aux anciennes élèves qui avaient bien voulu s'en charger et qui se sont acquittées de la tâche avec une entente, une bonne grâce parfaites.

On a beaucoup remarqué et avec juste raison les divers morceaux de chant exécutés par les élèves. Comme sûreté, comme expression c'était parfait.

La fête s'est terminée par un hommage de reconnaissance adressé aux personnes qui ont contribué à cette œuvre de charité.

Dimanche ont eu lieu à la Cathédrale les cérémonies de la première communion.

Les processions de la Fête-Dieu auront lieu, dans la Principauté, dans l'ordre suivant :

Paroisse de Monaco, après-demain jeudi 4 juin, à 4 heures.

Paroisse de Sainte-Dévote, dimanche 7 juin, à 5 heures.

Paroisse Saint-Charles, dimanche 14 juin, à 4 heures 1/4.

Le pèlerinage traditionnel de N.-D. de Laghet s'est effectué dimanche, jour de la Trinité.

De Monaco comme de tous les points du département, étaient accourus une foule de pèlerins. Il en était venu également un grand nombre de la Ligurie.

Aucun incident, malgré la foule, temps superbe.

A Monaco, dans la soirée, les trains retournant à Nice ou à Menton ont été pris littéralement d'assaut.

La Colonie Italienne de Monaco se réunira dimanche soir en un banquet, à 7 heures, à l'hôtel Bristol, pour fêter l'anniversaire de la fête du Statut.

Il a été procédé dimanche dernier, au siège de la Société des Régates, à l'élection du douzième membre du Comité

M. Honoré Bellando a réuni la majorité des suffrages.

Dans son audience correctionnelle du 26 mai dernier, le Tribunal Supérieur a condamné par défaut à 15 francs d'amende pour infraction à la police des chemins de fer, M<sup>me</sup> Marie Belmont, rentière, demeurant à Monaco.

M. Crovetto Lazare nous prie de déclarer que le bateau dans lequel se trouvaient, le 21 mai, trois jeunes gens qui ont été recueillis par la barque *Saint-Hospice* de Villefranche, n'est point à lui.

En effet, notre information était inexacte. Le bateau en question n'appartient à personne, ou du moins son propriétaire l'a abandonné, ce qui s'explique par l'état défectueux dans lequel il se trouve.

Nos lecteurs trouveront à la 4<sup>e</sup> page l'horaire du Service d'Été sur la ligne du Chemin de fer P.-L.-M., qui a été inauguré hier.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le temps gris qui a attristé le commencement de la semaine a quelque peu contrarié la première promenade annuelle des mails dont le but était l'hippodrome de la Marche. La pluie était tombée un peu après le départ de la place de la Concorde. Fort heureusement elle n'a pas duré.

Neuf mails étaient présents: ceux de MM. André Paské, Nagelsmackers, de la Haye, Jousset, comte Henri d'Yanville, comte Gérard du Doriet de Gravelle, baron Van Zuylen, Edouard Martell, Adam, Desmarck. Quelques mails, et des mieux attelés, notamment ceux du général comte Friant et du baron Courtet d'Arquinwilliers manquaient à l'appel.

Le départ a eu lieu à deux heures. A l'arrivée, un élégant goûter a été servi sur les voitures, et les *coachmen*, ainsi que leurs invités, ont pu applaudir M. Fursy, M. Galipan et M<sup>lle</sup> Gallois qui ont joué, sur une scène improvisée, *Agence dramatique*, une ravissante saynète en un acte.

Depuis quelques jours, le soleil est moins intermittent. Les cafés-concerts, l'Alcazar d'été en tête, grâce au populaire Paulus qui vient d'y faire sa rentrée, encaissent des recettes superbes. Le Jardin d'Acclimatation a brillamment inauguré ses concerts en plein air. L'orchestre de 50 exécutants est dirigé par M. J. Laffitte, de l'Opéra; les chefs de pupitre appartiennent à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, aux concerts du Conservatoire et à la Garde Républicaine. Le public applaudit après chaque morceau. Il oublie volontiers, sous les ombrages, en écoutant ce répertoire de choix si magistralement interprété, la rentrée des Chambres et les incertitudes de la politique.

×

La foule est d'ailleurs en fête. Dans toutes les rues, les drapeaux français et russes flottent aux fenêtres. Partout les couleurs des deux nations amies claquent joyeusement au vent, et, lorsque vient la nuit, le gaz, l'électricité, les lanternes vénitienes, les verres de couleur étincellent de mille feux. Le coup d'œil est féérique.

On approuve fort l'entrevue du Président de la République avec la tzarine Maria. Cette entrevue a, d'ailleurs, produit la meilleure impression en Europe. Le correspondant à Moscou de la *Gazette de Francfort* télégraphie que c'était le désir de Sa Majesté de saluer le Président de la République à la frontière allemande afin de donner une signification politique à l'entrevue. « Ceux qui sont au courant des affaires, ajoute le correspondant allemand, savent bien que la tzarine Maria Féodorowna attache beaucoup d'importance à l'amitié française. Elle considère comme un devoir envers le tzar défunt, de chérir l'alliance conclue par Alexandre III avec la République française et ainsi elle s'efforce de combattre les influences anti-françaises. »

Serait-ce un progrès des mœurs parisiennes? L'armée des camelots est absente. On ne vend sur la voie publique ni emblèmes allégoriques, ni images de circonstance, ni chanson populaire. Nul orchestre en plein vent ne célèbre l'alliance des deux peuples: ce dont personne ne se plaint.

C'est une fête nationale, à Paris et dans toute la France; mais elle a un caractère grandiose et digne. Elle aura la plus heureuse influence sur l'inaltérable affection des deux peuples.

Ce sont ces pensées qu'ont éloquentement exprimées nos confrères Hugues Le Roux et André Michel dans les toasts qu'ils ont portés aux femmes russes et à la presse russe lors du banquet offert par les journalistes russes aux journalistes étrangers.

×

Le monde intellectuel à Paris attendait avec impatience les résultats de l'élection académique qui vient d'avoir lieu. Sept candidats se trouvaient en présence: un maître de barreau M. Barboux, un poète M. Jean Aicard, un auteur dramatique M. Henri Becque, un historien M. Imbert de Saint-Amand, un romancier M. Emile Zola et le directeur du collège de France, M. Gaston Pâris.

Au premier tour de scrutin, M. Gaston Pâris a été élu à la presque unanimité au fauteuil de Pasteur. Le nouvel académicien est le fils et le continuateur de M. Paulin Pâris, un érudit qui savait animer les vieilles poussières en évoquant avec une rare puissance les hommes et les choses d'autrefois. M. Gaston Pâris, lui aussi, principalement dans ses études sur la littérature française et la poésie du moyen-âge, s'est attaché à prouver que l'histoire de la littérature d'un peuple était l'histoire de sa vie morale et particulièrement de la conscience nationale. C'est un patriote, un poète, un artiste, un lettré et son style, où perçait l'ironiste indulgent, a une couleur charmante. L'Académie vient de faire une précieuse acquisition et de nous ménager un discours de réception hors de pair.

×

Les sections de peinture, de sculpture et de gravure de l'exposition du Palais de l'Industrie viennent de procéder au vote des médailles d'honneur du Salon.

Celle qu'a obtenue M. Benjamin Constant, pour la peinture, a été accueillie sans jalousie par le Paris-artiste, où ce peintre éminent jouit de la sympathie universelle.

Elève de Cabanel, ses premiers envois au Salon furent remarqués. Travailleur infatigable, ses succès s'accroissent d'année en année. Les *Chériffas*, la *Justice du Chérif*, les *Diamants noirs*, les peintures murales de la Sorbonne, le *Passe-temps d'un Kalife d'Espagne*, ses portraits sont des œuvres de haute valeur.

Comme homme, M. Benjamin Constant est d'une gaieté souriante et très fine, d'une amabilité très accueillante. C'est un lettré fort apprécié de ses collègues de l'Institut; c'est un convive de belle humeur, et la Société méridionale la *Cigale*, dont il est président, savoure chaque mois ses petits toasts où se mêlent la grâce attique, la finesse parisienne et l'entrain particulier aux pays ensoleillés.

Dans la section d'architecture, c'est M. Scellier, de Gisors, qui a obtenu la médaille d'honneur. Il est architecte du Sénat, et il exposait cette année le dessin de son *Monument à l'amiral Coligny*, ainsi que les plans d'un Dépôt central du matériel des Postes et Télégraphes.

Dans la sculpture, c'est M. Michel qui a obtenu la médaille d'honneur pour son groupe, en pierre polychromée, *l'Aveugle et le Paralytique*, et pour sa statue en marbre de *la Pensée*.

Dans la section de gravure, la médaille d'honneur a été décernée à M. Henri Lefort, qui exposait une reproduction à l'eau-forte du *Miracle de Saint Max* par Le Tintoret.

×

On parle beaucoup dans le monde des théâtres de la faillite des impresarii Abbey et Grau qui exploitaient le Métropolitain-Opéra de New-York, des théâtres à Boston et à Chicago. Ils s'étaient imposés de grands sacrifices pour engager les Reszké, Sarah Bernhardt, Maurel, Melba, Calvé et d'autres artistes de premier ordre. Des incidents imprévus les ont forcés à suspendre leurs paiements. Mais la législation américaine est fort accommodante pour ces sortes d'accidents, et, grâce aux facilités qu'elle accorde, MM. Abbey et Grau ne tarderont pas à reformer une nouvelle société et à lancer de nouvelles affaires.

Les dollars rentreront nombreux dans leur caisse. Ce qui me rappelle un mot que j'ai entendu dire par un milliardaire, lors de mon dernier voyage à New-York.

— Une chose vous étonnera, me dit-il en souriant, je suis un des rares favorisés de la fortune qui se soit enrichi en peu de temps, et pourtant je n'ai jamais fait faillite.

En France, la faillite ne porte pas aussi souvent bonheur qu'en Amérique. Affaire de latitude!

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

On écrit de Londres, 23 mai, au *Ménestrel*:

« La compagnie électrophone avait convié hier soir la presse anglaise et les représentants de la presse étrangère à une bien intéressante audition, dans ses ateliers de Gerrard street. A la suite d'un accord intervenu entre les administrations française et anglaise, nous avons eu à Londres une audition de la représentation du jour à l'Opéra et à l'Opéra-Comique de Paris. Si habitué que l'on soit à manier le téléphone, on éprouve une émotion singulière à entendre M<sup>me</sup> Rose Caron chanter à 402 kilomètres de distance.

« Nous n'oserions dire que tous les sons nous sont parvenus avec une netteté parfaite. Les communications téléphoniques se ressentent beaucoup de l'état de la mer, et dans certains jours de tempête on n'entend absolument rien. Hier soir, par bonheur, la Manche n'était pas trop agitée et d'assez nombreux passages de *Hellé* nous sont arrivés très distincts. C'est la première fois qu'une audition d'opéra réussit sur une aussi grande distance. »

Nos lecteurs connaissent l'épouvantable catastrophe qui a fini si tragiquement les fêtes de Moscou.

Voici en quels termes le *Moniteur de l'Empire* a enregistré cette nouvelle:

« La brillante suite des fêtes du couronnement a été troublée par un triste événement, longtemps avant le commencement de la fête populaire, une foule évaluée à plusieurs centaines de mille personnes se pressait vers la place où devait avoir lieu la distribution des bons en vivres et en liquides, sur le champ de « Kodinsky. »

« La poussée énorme qui se produisit fut cause que plusieurs centaines de personnes furent étouffées; l'ordre ne tarda cependant pas à être rétabli. On constata alors qu'il y avait de nombreuses victimes, dont le nombre sera publié ultérieurement.

« L'empereur, péniblement affecté par cet événement, a ordonné de donner des secours aux familles des victimes; chaque famille atteinte recevra mille roubles et les frais d'inhumation seront pris sur la cassette particulière de Sa Majesté. »

Un télégramme d'Athènes nous apprend que le Tsarewitch est arrivé à Patras la semaine dernière.

A son passage dans le canal de Corinthe, il a été salué par le ministre de Russie.

Le grand-duc Georges est parti immédiatement après pour Constantinople, d'où il gagnera l'Egypte.

La santé de Son Altesse Impériale était très satisfaisante.

## CAUSERIE

Un petit événement parisien vient de jeter une grande émotion dans le camp des archéologues et des érudits de la capitale, — on peut même dire de la France entière.

En travaillant aux fouilles nécessaires pour la construction d'une maison, au coin de la rue Clovis et de la rue du Cardinal-Lemoine, les ouvriers ont mis au jour une partie de la vieille muraille que Philippe-Auguste avait fait élever autour de Paris, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'ici, nos archéologues n'avaient que des données insuffisantes sur la construction et les dispositions de cette enceinte, qui fut la troisième dont on entoura Paris, les deux premières ayant été construites sous les Romains et sous Louis IV.

Le fragment d'enceinte découvert rue Clovis démontre que la disposition était excellente pour la défense. En avant du fossé, se trouvait un mur épais de quatre ou cinq mètres et qui sans doute, au Moyen-Age, surplombait d'autant la campagne. En s'aidant de ces indications, l'archéologie parisienne a pu établir la disposition particulière aux vieux remparts de Philippe-Auguste. Cette enceinte était caractérisée de la façon suivante:

Deux murs reliés entre eux par un blocage de moellons noyés dans un ciment assez tenace. Les faces de ces deux murs de soutien étaient formées de pierres de petit appareil, équarries mais inégales dans leurs dimensions. Le plus grand nombre de ces pierres avaient 27 centimètres en carré, terme moyen; elles étaient de nature calcaire, mais leur surface est devenue à l'air presque aussi dure que le grès et a contracté une teinte d'un grès foncé.

Il résulte de ces moyens de construction que les vieux remparts de Paris constituaient un moyen de défense aussi redoutable que les admirables enceintes d'Avignon, de Carcassonne, d'Aigues-Mortes, du Mont-Saint-Michel et de Guérande, encore debout aujourd'hui, fort heureusement, et que nous pouvons étudier dans leurs moindres détails.

Philippe-Auguste, qui fut un roi très parisien, fit construire les premières halles de Paris. Ce prince avait le goût des murailles et des remparts. Il entoura les halles de murs avec des portes qu'on fermait la nuit. Il

fit également enclore de murs le cimetière des Innocents, dont l'emplacement est précisément occupé aujourd'hui par les Halles Centrales.

Emmurer les halles et le cimetière, c'était bien; mais il y avait mieux à faire; il fallait entourer de remparts Paris lui-même, afin de le mettre en mesure de se défendre contre une invasion étrangère. Philippe-Auguste se décida pour une enceinte continue, percée de portes, et ce travail constitue l'œuvre publique la plus remarquable de son règne.

L'enceinte de Philippe-Auguste, la chose est aujourd'hui démontrée, avait huit pieds d'épaisseur. Elle était flanquée de 500 tours et munie de fossés profonds. Cette enceinte, partant de la Seine un peu au-dessus de l'emplacement actuel du Pont-des-Arts, allait passer par la porte Saint-Honoré, près du temple actuel de l'Oratoire, s'ouvrait à la porte Coquillière, à la porte Saint-Denis, Mauconseil, à la porte Barbette, rue Vielle-du-Temple, entre les rues des Francs-Bourgeois et des Rosiers, à la porte Baudoyer, puis s'arrêtait au quai des Célestins.

Du côté méridional, c'est-à-dire par la rive gauche de la Seine, l'enceinte reprenait à la Tournelle, s'ouvrait encore aux portes Saint-Victor, Bordet, Saint-Jaques, Saint-Michel, des Cordeliers, près la cour du Commerce, de Buci, et venait enfin s'achever à la Tour de Nesle, cette tour célèbre par l'inconduite de la reine Marguerite de Bourgogne et le fameux drame d'Alexandre Dumas. En 1211, l'espace que renfermaient ces remparts était d'environ 253 hectares. La construction de cette enceinte avait duré près de vingt ans.

En dehors du mur, qu'on vient de retrouver rue Clovis, Paris possède encore divers vestiges de la troisième enceinte.

Dans la cour de Rohan, laquelle donne d'un côté cour du Commerce et de l'autre rue du Jardin, il existe un socle de tourelle encore intact et accroché, parmi les lierres, à un pan du mur assez large pour servir encore aujourd'hui, de terrasse à un pensionnat de jeunes filles.

Dans la cour du n° 31 de la rue Guénégaud se trouvent les substructions d'une autre tour ayant la même origine.

Au fond de l'immeuble portant le n° 34 de la rue Dauphine, on peut également trouver la trace d'une de ces tours, que je me rappelle avoir vu entière, il y a à peine dix ans.

Rue des Archives, derrière la grille qui sépare les bâtiments du Mont-de-Piété de la maison voisine, on voit encore une tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, tour très bien réparée. D'ailleurs, dans la cour du Mont-de-Piété, une ligne indique sur le sol le tracé des anciens remparts.

L'intérêt de ces vestiges est indiscutable. Il s'agit là de l'histoire de France elle-même. Aussi M. Georges Villain, conseiller municipal de Paris, se propose-il de demander, dès la rentrée, que l'on conserve tous les débris des vieux remparts, chaque fois que la chose ne nuira pas à la viabilité publique.

## VARIÉTÉS

### L'Élevage des Poules

Nous sommes dans la saison de l'élevage des poussins. Ceux-ci, pour bien se développer, exigent des soins assidus, au moins pendant cinq semaines. Ces soins consistent à les tenir chaudement, à leur éviter toute humidité et à les bien nourrir.

Le poussin devient poulet lorsque le duvet qui le recouvre disparaît pour faire place aux plumes. A ce moment on peut distinguer les coqs à leur crête et aux grandes plumes qui se trouvent à l'extrémité des ailes et de la queue.

L'élevage des poules est une grande ressource pour le cultivateur qui a, à sa disposition, une grande étendue de terrain parce que ces oiseaux, par leurs recherches continuelles, trouvent à se nourrir en partie, ce qui dispense de leur donner beaucoup à manger.

Ces gallicinés sont, en effet, très faciles à nourrir. En plein champ, sur les routes, sur les bordures des chemins, les poules trouvent continuellement à becqueter. En grattant le sol elles font une ample moisson de vers, de chenilles, de sauterelles, de graines et de détritrus de toutes sortes. Cette nourriture ne saurait évidemment être suffisante, mais elle se complète par de faibles rations de

grains, de pâtées de pommes de terre cuites, d'épluchures de légumes.

Lorsqu'il faut les nourrir exclusivement dans le poulailler, les poules deviennent plus dispendieuses. C'est pour cette raison que les petits propriétaires qui n'ont ni champs, ni étables, ni écuries, ni granges, et qui souvent ont fait de grands frais pour aménager une basse-cour, au lieu de se contenter d'un poulailler rustique, trouvent que l'élevage des poules est une spéculation plutôt onéreuse que rémunératrice.

Le bénéfice où la perte dépend uniquement de la manière dont on nourrit ses volailles.

Une poule rapporte environ cinq francs par cent œufs qu'elle produit; mais on a calculé que pendant le temps qu'elle rapporte cinq francs, elle nécessite une dépense de 5 fr. 86 si elle est nourrie avec du blé. Nourrie avec de l'avoine, elle coûtera 3 fr. 96; avec du maïs 3 fr. 25 et avec du blé noir 2 fr. 86.

Mais comme on ne peut exclusivement nourrir une poule avec du grain, on devra également lui donner des légumes hachés, de la pomme de terre cuite écrasée, ce qui réduira d'autant la ration de blé noir.

Il est donc constant qu'un éleveur, dans si mauvaise condition qu'il puisse se trouver, peut encore avoir profit à élever des poules, s'il sait s'organiser.

Quant aux poules élevées en liberté, on peut juger combien est minime la dépense de leur nourriture.

Pour avoir de bonnes pondeuses, pour obtenir de beaux poulets, il est essentiel de les entourer de soins et surtout d'une extrême propreté.

Il est, par exemple, indispensable de leur ménager un abri afin qu'elles puissent se préserver de rayons ardents du soleil ainsi que des grandes pluies. En hiver, il faut leur éviter le grand froid et l'humidité.

Un point important est d'étendre dans une partie de cet abri du sable, de la terre, de la cendre de lessive, afin que les poules puissent sa vaner. On sait qu'elles aiment à se frotter dans la terre sèche et sablonneuse. C'est leur manière à elles de faire leur toilette et de se débarrasser des nombreux insectes qui, non seulement les tourmentent et les affaiblissent, mais peuvent encore les faire périr.

Sous l'influence du vent et de l'humidité, les poules sont susceptibles d'être atteintes de coryza et de diphtérie.

A la campagne, lorsqu'une poule tombe malade et qu'elle ne mange pas parce que sa langue se recouvre d'une peau blanche ou jaunâtre, on dit qu'elle a la pépie; alors, persistant dans une vieille routine, beaucoup de fermières, de filles de fermes s'imaginent encore aujourd'hui guérir leur volaille malade en enlevant cette membrane au moyen d'une aiguille ou d'un couteau. Or, savez-vous ce qu'il en résulte?... Ces malheureuses femmes arrivent simplement à estropier leurs poules. Elles leur arrachent une partie de la langue sans aucune raison et beaucoup de poules succombent à cette mutilation inutile.

Il est de toute importance de bien faire comprendre au personnel des fermes ainsi qu'à toute personne élevant des poules, que cette prétendue membrane est simplement la substance cornée qui recouvre l'extrémité de la langue des poules; lorsque celles-ci sont atteintes du mal de gorge, de la diphtérie, la langue devient très sèche et cette sécheresse rend bien plus apparente la partie cornée. Il n'y a donc aucune membrane à arracher et la pépie n'est en réalité qu'une des formes de la diphtérie.

La diphtérie des volailles est causée par des parasites qui se logent et se multiplient dans la tête, dans l'œsophage, dans l'estomac, dans le foie. C'est une affection qui envahit toute l'économie, et elle est d'autant plus redoutable que ses formes sont multiples.

On réussit à sauver un certain nombre de gallinacés au moyen de l'essence de térébenthine employée à l'état de vapeurs et de fumigations.

Quelques cultivateurs emploient avec succès de l'aloès. Ils enveloppent de beurre un morceau d'aloès de la grosseur d'une petite noisette et l'introduisent dans le bec de la poule qui l'avale assez facilement.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-seize,

enregistré, monsieur Louis AMALRY, propriétaire, demeurant à Monte Carlo, villa Louis, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, a acquis de madame Blanche-Victorine MARIS, propriétaire, demeurant à Paris, veuve de monsieur Ferdinand Hippolyte PHILIPPE, une parcelle de terrain détachée d'un terrain de plus grande étendue, située à Monaco, quartier du Tenao, sur la route de Monaco à Menton, cadastrée sous le numéro 216 de la section E, d'une superficie de deux cent quarante-quatre mètres carrés, joignant: au nord la route, au sud et à l'est les hoirs Brun et à l'ouest le surplus dudit terrain.

Cette acquisition a été faite au prix de onze mille quatre cent trente francs.

Une expédition de cet acte, transcrite au bureau des hypothèques, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, vol. 48, n° 19, a été déposée ce jourd'hui au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur cet immeuble des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 2 juin 1896.

Pour extrait conforme,  
Signé : BLANC.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco

### ADJUDICATION PUBLIQUE ET VOLONTAIRE

A Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, le samedi, 13 juin 1896, d'une propriété située au quartier de la Noix, commune de la Turbie, au dessus du jardin de la Tour, d'une contenance de 500 mètres, ayant deux petites constructions à simple rez-de-chaussée et une citerne, touchant du nord, M. François MEDECIN, du midi et du levant le chemin et du couchant, M. Guillaume BERRY ou son acquéreur. Exposition plein midi, vue sur la mer.

Mise à prix : 6.000 fr.

Consignation pour enchérir : 1.000 fr.

On peut traiter de gré à gré avant les enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

### A VENDRE

PAR SUITE DE FAILLITE  
UN COQUET

## Petit HOTEL-RESTAURANT

sis au centre de la Condamine

A MONACO

S'y adresser, pour le visiter, et pour renseignements écrire à M. Cioco, syndic

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Mouaco  
rue du Tribunal, 2

### ADJUDICATION AMIABLE

Le 16 juin 1896, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire,

### D'UNE PETITE MAISON

sise à Monaco, quartier de la Colle, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec jardin sur le derrière.

Jouissance immédiate.

Mise à prix : 10,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

### VENTE SUR SAISIE

Le lundi 8 juin 1896, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, s'il y a lieu, dans un appartement au premier étage de la VILLA EMMANUEL, sise à Monaco, boulevard de l'Ouest, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : Salle à manger complète en chêne sculpté, composée de : Un buffet, une table, une servante et six chaises. Armoire à glace; commode; bahut; tables fantaisies. Garniture de cheminée, composée de : Pendule avec deux statuettes et candélabres; glaces, commode-toilette, tapis, rideaux, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Charles TOBON.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 au 31 mai 1896

SUNDERLAND, vap. S. W. Kelly, angl. c. Baifield	houille
MENTON, yacht à vap. Fleur de Lys, angl. Bushnell,	passagers
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr. c. Bellone,	sable.
ID. b. Reine-des-Anges, fr. c. Daumas,	id.
ID. b. Fortune, fr. c. Bachelon,	id.
ID. b. Monte Carlo, fr. c. Ferrero,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	id.
ID. b. Marie, fr. c. Arnaud,	id.
SAINT TROPEZ, b. Figaro, fr. c. Musso,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
ID. b. Indus, fr. c. Dalbéra,	id.

Départs du 25 au 31 mai

NICE, br. goël. Papillon, fr. c. Nutti,	sur lest.
CANNES, b. Fortune, fr. c. Bachelon,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr. c. Ferrero,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	id.
ID. b. Marie, fr. c. Arnaud,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr. c. Daumas,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr. c. Bellone,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr. c. Musso,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
ID. b. Indus, fr. c. Darbéra,	id.
MARSEILLE, cutter, Michel, fr. c. Hiblot,	id.
A LA MER, yacht à vap. Fleur de Lys, angl. c. Bushnell,	passag.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT  
Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Libre préliminaire et Ordonnance complémentaire

AVIS

Le sieur Joseph DELPHINO ayant acquis le fonds de commerce de marchand tailleur, que M. Pacchiaudi exploitait à la Condamine, les créanciers, s'il en existe, sont priés de se présenter, dans la huitaine, chez Me BLANC, notaire, sous peine de déchéance.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouve dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS DU 1<sup>er</sup> JUN 1896 — SERVICE D'ÉTÉ

STATIONS	1 rap. 1		3 expr. 1.2.3.		11 exp. 1.2.		13 exp. 1.2.3.		7 rap. 1		209 omn. 1.2.3.		5 exp. 1.2.3.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
PARIS.....dép.	9 25	11 5	11 20	13 5	13 5	15 5	15 5	15 5	15 5	15 5	15 5	15 5	15 5	15 5
DIJON.....dép.	2 29	6 24	6 24	8 43	8 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
LYON-PERRACHE.....dép.	5 34	10 33	10 33	12 43	12 43	14 43	14 43	14 43	14 43	14 43	14 43	14 43	14 43	14 43
LYON-PERRACHE.....arr.	10 25	5 56	5 56	2 57	2 57	5 38	5 38	5 38	5 38	5 38	5 38	5 38	5 38	5 38
MARSEILLE.....	353 omn. 1.2.3.	337 omn. 1.2.3.	301 omn. 1.2.3.	303 omn. 1.2.3.	311 omn. 1.2.3.	315 omn. 1.2.3.	333 omn. 1.2.3.	343 omn. 1.2.3.	309 omn. 1.2.3.	5 (*) exp. 1.2.3.	331 omn. 1.2.3.	331 omn. 1.2.3.	331 omn. 1.2.3.	331 omn. 1.2.3.
TOULON.....dép.	12 20	2 40	2 40	4 20	4 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20	6 20
Les Arcs.....dép.	3 58	5 20	5 20	7 8	7 8	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35	8 35
CANNES.....dép.	5 23	7 8	7 8	9 5	9 5	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40
NICE.....arr.	6 17	8 5	8 5	9 58	9 58	11 44	11 44	11 44	11 44	11 44	11 44	11 44	11 44	11 44
Nice-Riquier.....dép.	6 45	8 23	8 23	11 20	11 20	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1	1 1
Villefranche-s-Mer.....dép.	6 54	8 34	8 34	11 26	11 26	1 7	1 7	1 7	1 7	1 7	1 7	1 7	1 7	1 7
Beaulieu.....dép.	6 58	8 38	8 38	11 30	11 30	1 11	1 11	1 11	1 11	1 11	1 11	1 11	1 11	1 11
Eze.....dép.	7 2	8 42	8 42	11 34	11 34	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16
La Turbie.....dép.	7 7	8 47	8 47	11 39	11 39	1 21	1 21	1 21	1 21	1 21	1 21	1 21	1 21	1 21
La Turbie.....arr.	5 28	7 13	7 13	8 53	8 53	11 45	11 45	11 45	11 45	11 45	11 45	11 45	11 45	11 45
MONACO.....arr.	5 32	7 17	7 17	8 57	8 57	11 49	11 49	11 49	11 49	11 49	11 49	11 49	11 49	11 49
MONACO.....dép.	5 37	7 22	7 22	9 2	9 2	11 54	11 54	11 54	11 54	11 54	11 54	11 54	11 54	11 54
MONTE CARLO.....arr.	5 40	7 25	7 25	9 5	9 5	11 57	11 57	11 57	11 57	11 57	11 57	11 57	11 57	11 57
MONTE CARLO.....dép.	5 43	7 29	7 29	9 8	9 8	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2
Cabbé-Roquebrune.....dép.	5 50	7 36	7 36	9 15	9 15	12 9	12 9	12 9	12 9	12 9	12 9	12 9	12 9	12 9
MENTON.....dép.	6 2	7 48	7 48	9 27	9 27	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25	12 25
Garavan.....dép.	6 8	7 54	7 54	9 33	9 33	12 31	12 31	12 31	12 31	12 31	12 31	12 31	12 31	12 31
VINTIMILLE arr. h. Paris	6 20	8 6	8 6	9 45	9 45	12 43	12 43	12 43	12 43	12 43	12 43	12 43	12 43	12 43
VINTIMILLE arr. h. Rome	7 50	11 25	11 25	14 25	14 25	4 20	4 20	4 20	4 20	4 20	4 20	4 20	4 20	4 20
GÈNES.....arr.	12 28	5 40	5 40	10 50	10 50	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
GÈNES.....dép.	3 12	3 18	3 18	3 06	3 08	10 42	10 42	10 42	10 42	10 42	10 42	10 42	10 42	10 42
VINTIMILLE.....dép. h. Paris	6 40	9 20	9 20	10 30	10 30	12 49	12 49	12 49	12 49	12 49	12 49	12 49	12 49	12 49
Garavan.....dép.	6 53	9 43	9 43	10 43	10 43	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
MENTON.....dép.	7 3	9 23	9 23	10 53	10 53	1 12	1 12	1 12	1 12	1 12	1 12	1 12	1 12	1 12
Cabbé-Roquebrune.....dép.	7 14	9 34	9 34	11 1	11 1	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20	1 20
MONTE CARLO.....arr.	7 17	9 37	9 37	11 7	11 7	1 26	1 26	1 26	1 26	1 26	1 26	1 26	1 26	1 26
MONTE CARLO.....dép.	7 20	9 40	9 40	11 12	11 12	1 30	1 30	1 30	1 30	1 30	1 30	1 30	1 30	1 30
MONACO.....arr.	7 23	9 43	9 43	11 15	11 15	1 33	1 33	1 33	1 33	1 33	1 33	1 33	1 33	1 33
MONACO.....dép.	7 26	9 46	9 46	11 20	11 20	1 37	1 37	1 37	1 37	1 37	1 37	1 37	1 37	1 37
La Turbie.....dép.	7 31	9 51	9 51	11 25	11 25	1 42	1 42	1 42	1 42	1 42	1 42	1 42	1 42	1 42
Eze.....dép.	7 37	9 57	9 57	11 31	11 31	1 48	1 48	1 48	1 48	1 48	1 48	1 48	1 48	1 48
Beaulieu.....dép.	7 42	10 2	10 2	11 37	11 37	1 53	1 53	1 53	1 53	1 53	1 53	1 53	1 53	1 53
Villefranche-s-Mer.....dép.	7 46	10 6	10 6	11 42	11 42	1 57	1 57	1 57	1 57	1 57	1 57	1 57	1 57	1 57
Nice-Riquier.....dép.	7 50	10 10	10 10	11 48	11 48	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1	2 1
NICE.....arr.	7 54	10 14	10 14	11 52	11 52	2 5	2 5	2 5	2 5	2 5	2 5	2 5	2 5	2 5
CANNES.....dép.	8 26	10 30	10 30	12 25	12 25	4 5	4 5	4 5	4 5	4 5	4 5	4 5	4 5	4 5
Les Arcs.....dép.	8 35	10 39	10 39	12 33	12 33	4 13	4 13	4 13	4 13	4 13	4 13	4 13	4 13	4 13
TOULON.....dép.	8 36	11 11	11 11	12 40	12 40	4 26	4 26	4 26	4 26	4 26	4 26	4 26	4 26	4 26
TOULON.....arr.	10 42	4 44	4 44	5 51	5 51	7 28	7 28	7 28	7 28	7 28	7 28	7 28	7 28	7 28
MARSEILLE.....	14 exp. 1.2.3.	218 omn. 1.2.3.	4 exp. 1.2.3.	10 rap. 1.	236 omn. 1.2.3.	42 exp. 1.2.3.	352 mixte 1.2.3.	354 omn. 1.2.3.	356 omn. 1.2.3.	360 omn. 1.2.3.	360 omn. 1.2.3.	360 omn. 1.2.3.	360 omn. 1.2.3.	360 omn. 1.2.3.
LYON-PERRACHE.....dép.	10 33	4 53	4 53	10 45	10 45	7 55	7 55	7 55	7 55	7 55	7 55	7 55	7 55	7 55
DIJON.....dép.	3 32	Oran.	7 9	11 20	11 20	4 31	4 31	4 31	4 31	4 31	4 31	4 31	4 31	4 31
PARIS.....arr.	10 46	9 53	9 53	5 8	5 8	8 33	8 33	8 33	8 33	8 33	8 33	8 33	8 33	8 33

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Dates	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir					